



# Journal L'APELC

(L'Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou)

Vol. 1 No. 5 décembre 2005

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Quel bel été nous avons eu ! Une température de rêve et la chance d'être sur le bord du lac. Déjà l'automne tire à sa fin et la neige nous fait signe, l'hiver est arrivé. C'est une chance extraordinaire que nous avons de vivre près d'un lac, les générations qui nous suivent auront-elles ce bonheur ?

Nous ne pouvons faire comme si l'eau était une ressource inépuisable, ce n'est pas le cas. Il faut changer nos comportements et penser à ceux qui nous suivent, nos enfants et petits-enfants.

La saison a été favorable aux activités de plein air. Je ne compte plus le nombre de témoignages de votre part exprimant votre satisfaction de jouir du calme du lac.

L'assemblée générale des membres en juin dernier a retenu ses priorités pour l'année. Vous pourrez les consulter sur notre site Internet et dans nos babillards.

Un comité sur l'ensemencement est formé, le responsable est Alain Leroux supporté de Richard Tees et un nouveau membre Gilles Beauchamp se porte volontaire. Le travail est en cours comme l'article d'Alain publié dans ce numéro en fait foi.

Beaucoup de travail et de recherches sont commencées par Claude Trudel, sur l'histoire du lac Caribou et ses environs. Au cours de l'hiver, des entrevues avec les membres des familles pionnières des environs seront réalisées. Nous vous reviendrons au printemps avec de forts intéressants développements.

Nathalie Rico, nouvelle propriétaire et nouvelle membre, sera la rédactrice du journal. Son offre d'aide fut accueillie très favorablement par le conseil. Comme vous pouvez le constater, l'association est active et productive.

Les prix reconnaissances 2005 sont remis cette année à Richard Tees, Micheline Bazinet et Pierre Lussier pour leur contribution à la création de l'association.

Cet été, la Docteure en biologie Louise St-Cyr, engagée par les municipalités de Montcalm et de Saint-Faustin-Lac-Carré, a procédé à l'étude du littoral de notre lac, pour connaître le niveau d'envasement du lac et les plantes qui s'y retrouvent. Le rapport est sur notre site [www.apelc.net](http://www.apelc.net) vous pouvez le consulter. Nous travaillons actuellement avec les deux municipalités à apporter les correctifs identifiés.

Cette année, nos efforts seront mis prioritairement à s'assurer de la conformité des installations septiques, la renaturation des rives, la prévention de l'érosion, à réduire l'apport de sédiments dans le lac et à la surveillance des activités sur les ruisseaux qui alimentent le lac, ce qui constitue, le bassin versant du lac.

Les membres du conseil général ont à cœur la réalisation de notre mission et ne ménagent pas les efforts et leur temps pour y arriver. Êtes-vous prêt à faire votre bout de chemin avec nous, c'est ce que je nous souhaite de faire, dans la joie et le bon voisinage.

*Nous vous souhaitons un très joyeux Noël !  
Et nos meilleurs vœux de bonheur en cette  
période de réjouissances, que l'année 2006 en  
soit, une durant laquelle nous travaillerons  
tous dans la cordialité à la réalisation de  
l'amélioration de la santé du lac et de notre  
qualité de vie.*

*Diane Lachaine*

## Étude du Littoral

Par Jean Trudel

En août dernier, les municipalités de Saint-Faustin-Lac-Carré et Montcalm ont subventionné l'étude du littoral (sédiment, plantes aquatiques) du lac Caribou. Cette étude a été réalisée par madame Louise St-Cyr, biologiste. Le rapport intégral de madame St-Cyr est disponible sur le site de l'APELC. Nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à en prendre connaissance.

Pour ceux et celles qui ne disposent pas d'un accès internet, nous vous résumons ici les principales observations, conclusions et recommandations de madame St-Cyr.

### Observations et conclusions

- Il y a beaucoup d'algues dans le lac Caribou.
- La baie sud du lac (partie Montcalm) est la plus problématique au niveau de la concentration d'algues.
- Les algues puisent leur source en phosphore indispensable à leur croissance.
- Les sources phosphore proviennent des tributaires, d'installations septiques inadéquates, du renvoi d'eaux usées non traitées directement dans le lac, d'engrais répandus sur les terrains et de la déforestation des rives.
- Il y a une quarantaine d'année, l'étranglement du lac à sa sortie vers le Mousseux a favorisé l'accumulation de sédiments dans la baie en amont.
- Au sortir des tributaires, il y a de grandes accumulations de sable. De plus, ces derniers alimentent dangereusement le lac en phosphore.

### Recommandations

- Une bande minimale de protection de cinq mètres (16,5 pieds) doit être conservée et maintenue à l'état naturel sur tout le pourtour du lac et le long des ruisseaux permanents ou intermittents.
- Il faut faire un inventaire des installations septiques des résidences entourant le lac et apporter les correctifs nécessaires.
- Les engrais chimiques et les fumiers ne doivent plus être utilisés sur les pelouses et parterres dans la première couronne autour du lac.
- Éviter de défaire les barrages de castors, autrement la charge de sédiments et de

phosphore retenue se retrouve dans le lac.

- Contrer l'érosion en provenance des routes surtout celles très près du lac.
- Améliorer la circulation de l'eau du lac en réaménageant le pont entre le lac Caribou et le Mousseux.

### Action

L'APELC a sollicité des rencontres avec les municipalités de Saint-Faustin-Lac-Carré et Montcalm afin d'assurer un suivi des recommandations du rapport de madame St-Cyr. L'étude du littoral démontre sans l'ombre d'un doute que les riverains avaient raison de s'inquiéter de la santé du lac. Votre association continuera en votre nom de faire des pressions pour le respect des règlements et le cas échéant, que des actions soient initiées. Quoiqu'il en soit, le gros des actions à entreprendre reviendra en bout de ligne à chacun des propriétaires.

**Sans l'implication concrète de tous les riverains, la restauration du lac Caribou sera compromise et l'avenir de ce dernier incertain.**

### Articles tirés du site de la : Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs

#### **GARE AUX PHOSPHATES!**

Il en est des phosphates comme de toute bonne chose: c'est l'excès qui tue. Présents en trop grande quantité, les phosphates sont de véritables agresseurs. Ils ne fertilisent plus, ils surfertilisent. On trouve d'autres fertilisants dans la nature, mais il est généralement admis que les phosphates sont les plus susceptibles de provoquer l'apparition subite des symptômes de la surfertilisation. Ils sont aussi les seuls fertilisants sur lesquels, on peut exercer un certain contrôle et c'est ce qui explique qu'on leur accorde tant d'importance.

#### **La fertilisation naturelle**

Dans des conditions naturelles, la fertilisation des eaux se produit par le biais du lessivage des sols et de la décomposition d'innombrables générations successives de plantes, de micro-organismes et d'espèces animales. Nos lacs sont donc naturellement appelés à devenir de plus en plus fertiles, à

vieillir et à éventuellement se transformer en marécages. Le tableau n'est guère rassurant pour l'avenir mais il faut tenir compte du fait que la nature évolue lentement, à l'échelle des temps géologiques, lorsqu'elle échappe aux interventions humaines.

### **La surfertilisation des eaux**

La surfertilisation est un problème très inquiétant. Encore plus inquiétant s'il survient dans les eaux d'un lac où les phosphates sont habituellement piégés de façon quasi irréversible. La surfertilisation est avant tout *la maladie des lacs*. Il est urgent de s'y attaquer. À travers nos activités quotidiennes nous augmentons artificiellement les apports en phosphates et nous contribuons ainsi à la dégradation de nos lacs. Quelques années de fertilisation intensive produisent les mêmes effets que la nature produirait en plusieurs milliers d'années: des eaux riches, surfertilisées, où les concentrations de phosphates sont au seuil critique. C'est l'embonpoint!

### **Les symptômes de la surfertilisation**

*Premier symptôme:* les plantes aquatiques. Ce symptôme est facile à observer. Il est important de rappeler toutefois que les plantes aquatiques sont essentielles à la vie d'un lac. Leur présence dans les eaux du littoral est tout à fait naturelle. C'est uniquement lorsqu'elles se reproduisent et s'étendent de façon excessive qu'elles témoignent clairement de l'existence d'un sérieux problème de surfertilisation.

*Deuxième symptôme:* les poussées d'algues. Elles sont aussi faciles à observer. Dans tous les lacs, on trouve des algues microscopiques en suspension dans l'eau. En présence d'un excès de phosphates, ces colonies d'algues peuvent, en quelques heures seulement, se développer au point de transformer un lac aux eaux claires en une véritable purée de pois verdâtres. Certaines espèces recouvrent même les pierres de longs filaments verts et visqueux: ce sont les algues filamenteuses. Lorsque les poussées d'algues se manifestent, les eaux deviennent troubles et elles dégagent souvent des odeurs nauséabondes. Les algues, lorsqu'elles se décomposent, libèrent les phosphates qu'elles contenaient et ceux-ci sont à nouveau utilisés par d'autres algues. Et le cycle se poursuit inlassablement!

*Les autres symptômes* sont plus difficiles à observer mais ils n'en sont pas moins très sérieux. Soulignons, entre autres, que l'augmentation de la production végétale d'un lac entraîne une augmentation correspondante du taux d'envasement et que la décomposition des boues entraîne à son tour l'épuisement graduel des réserves d'oxygène des zones profondes. Ce phénomène peut avoir des effets sur le taux de mortalité des poissons, particulièrement en période estivale. Les poissons morts dont se plaignent tant de villégiateurs sont donc parfois, pour certains lacs, des indicateurs de surfertilisation.

### **Les causes de la surfertilisation**

Les causes de la surfertilisation sont relativement faciles à cerner. Elles sont presque exclusivement dues aux activités humaines. Les eaux usées viennent évidemment en tête de liste car elles renferment suffisamment de phosphates pour entraîner la surfertilisation rapide d'un lac, si elles ne sont pas traitées. En dehors des eaux usées, c'est probablement l'érosion qui contribue le plus à surfertiliser nos lacs. Le déboisement, la dégradation des rives, l'agriculture, le pâturage, le décapage et le remaniement des sols sont autant d'activités qui rendent la couche de sol, riche en éléments fertilisants, vulnérable à l'érosion. L'érosion appauvrit nos sols, elle enrichit nos lacs. Nous sommes loin d'avoir dressé une liste complète des causes de la surfertilisation des eaux. Il est donc essentiel de pouvoir identifier, sur chaque lac, toutes les sources de phosphates dues aux activités humaines. Ce sont les seules que nous pouvons contrôler.

Comment contrôler les phosphates? Les méthodes de contrôle des apports de phosphates dus aux activités humaines varient selon la source. Certaines sources diffuses de phosphates, comme l'agriculture, les pâturages et la fertilisation des pelouses sont plus difficiles à contrôler. Dans certains cas, le contrôle des phosphates exigera des modifications profondes des pratiques agricoles et de nos habitudes de vie. En bordure des lacs, il ne faut pas négliger l'importance des gestes que peuvent poser les centaines de milliers de villégiateurs. Ils sont les seuls à pouvoir agir pour contrôler les phosphates. Ils doivent s'assurer que les eaux usées de leur chalet sont traitées par une installation septique conforme à la réglementation. Ils doivent aussi s'attaquer aux problèmes d'érosion sur les rives. Cette

lutte doit à la fois déboucher sur des mesures préventives visant à protéger les secteurs encore à l'état naturel et des mesures correctives visant à stopper l'érosion et à régénérer les secteurs perturbés. C'est à ce prix seulement que nous pourrions sauver nos lacs!

### **Environnement Canada fait sa part pour contrôler les phosphates**

La *Loi canadienne de protection de l'environnement* accorde à Environnement Canada les pouvoirs de contrôler la teneur en phosphore (élément de base dans la composition des phosphates) dans les détergents de blanchissage. Le *Règlement sur le contrôle de la concentration en phosphore* adopté en vertu de cette Loi, limite à 5% le teneur en phosphore dans les détergents de blanchissage. La quantité de phosphates provenant des détergents et rejetée dans nos lacs et cours d'eau est donc aujourd'hui considérablement réduite par rapport à ce qu'elle était auparavant. Il faut ajouter que le *Règlement sur le contrôle de la concentration en phosphore* a une double action. En plus d'imposer une réduction concrète des teneurs en phosphore, il a amené les manufacturiers de détersifs à pousser leur recherche pour remplacer les phosphates par des produits moins nocifs pour nos plans d'eau. On trouve donc aujourd'hui, sur le marché, des détersifs sans phosphates.

### **LACS et PELOUSES**

*Saviez-vous que le gazon est la plus importante source de dégradation de l'environnement d'un lac? Les pelouses font plus de dégâts que les substances toxiques, les déchets solides et les eaux usées. C'est vert pourtant du gazon et c'est beau à voir! Mais nous sommes les seuls à penser qu'un lac entouré de grandes étendues de pelouse est un «beau» lac. Pour les lacs, un «beau» lac est un lac à l'état naturel. Tout ce qui paraît «beau» à nos yeux n'est pas nécessairement bon pour nos lacs.*

Qui dit pelouse, dit déboisement! Et qui dit déboisement, dit dégradation! Le système immunitaire d'un lac, c'est sa forêt! Bien sûr, il peut en sacrifier des petits bouts pour se plier à certaines de nos habitudes. Mais ce qu'il ne peut vraiment pas supporter, ce sont les gazons qui occupent ses rives et son

encadrement forestier à l'infini. Les lacs n'aiment pas les excès.

**Le mal des pelouses.** En fait, si les villégiateurs adorent les pelouses, le lac, lui, peut difficilement les supporter. Elles le rendent malade. Et pour cause! Avec les pelouses viennent les engrais, les eaux chaudes, les coups d'eau, l'érosion et les déserts biologiques.

**Les engrais.** Il faut rappeler que les pelouses ont besoin d'engrais pour demeurer en bonne santé. Mais par temps de pluie, une bonne partie des engrais qui les nourrissent s'échappent vers le lac et contribuent à la surfertilisation des eaux. Résultat: les plantes aquatiques se mettent à proliférer de façon excessive.

**Les eaux chaudes.** Mais le mal des pelouses ne s'arrête pas aux engrais. En se substituant à la forêt, les pelouses mettent le lac à nu. Sous un soleil de plomb, la température des eaux grimpe alors dangereusement. Le lac fait une montée de fièvre. Comme les engrais, la chaleur favorise, elle aussi, la croissance excessive des plantes aquatiques. Mais la chaleur n'affecte pas que les plantes. Les truites aussi sont affectées. Elles n'aiment pas les eaux chaudes. Elles sont d'ailleurs constamment à la recherche de zones ombragées près des rives naturelles où les eaux sont plus fraîches! Les truites fuient le gazon!

**Les coups d'eau.** C'est grâce à son humus que la forêt arrive à retenir si facilement les eaux de pluie, même sur les pentes les plus fortes. Et c'est ainsi que nos lacs arrivent à contrôler leur régime hydrique et à éviter les coups d'eau. Le gazon, lui, ne retient à peu près rien: dès qu'il pleut, le niveau du lac monte. Les écarts de niveau d'eau sont accentués.

**L'érosion.** En temps de pluie, la vitesse de frappe des milliards de gouttes d'eau qui tombent dans une forêt est amortie par les feuilles des arbres et des arbustes. Lorsqu'elles arrivent au sol, les gouttelettes n'ont plus la force de créer des foyers d'érosion. Mais dans un milieu gazonné, c'est une toute autre histoire. Les gouttes d'eau frappent le sol de plein fouet, à une vitesse vertigineuse, déplaçant ainsi les particules du sol et créant de nombreux foyers d'érosion. Il ne faut pas compter sur les pelouses pour prévenir l'érosion.

Les déserts biologiques. Les poissons ont besoin de nourriture pour vivre. Or, les insectes comptent pour une bonne part de leur alimentation. Beaucoup de ces insectes tombent tout naturellement des arbres, des arbustes et des plantes herbacées que l'on trouve sur les rives encore à l'état naturel. La végétation naturelle des rives est un véritable garde-manger pour les poissons, contrairement aux pelouses qui sont, en fait, des déserts biologiques.

**Le soleil.** Malgré toutes ces considérations, les pelouses n'en offrent pas moins des avantages qu'on ne peut ignorer. Le plus important est qu'elles nous offrent un petit coin dégagé où prendre du soleil et recharger nos batteries. Le soleil ne fait-il pas partie de la vie de chalet? Il ne faut donc pas s'étonner si bon nombre de villégiateurs considèrent le patio et le carré de pelouse comme essentiels. Ils offrent des espaces agréables où profiter de l'été et du soleil. Comment alors concilier lac et pelouse? Est-ce même possible? Oui! Mais à une condition: «une place pour chaque chose et chaque chose à sa place». Un mariage de raison, quoi! Les pelouses doivent être aménagées derrière la rive, c'est-à-dire à 10 ou 15 mètres de la ligne du rivage. La rive pourra ainsi plus facilement piéger les éléments fertilisants et freiner le réchauffement des eaux. Mais attention! Garder le gazon loin de la rive ne suffit pas: encore faut-il aussi apprendre à minimiser la superficie des pelouses.

En ville, les pelouses ajoutent de la vie au monde inerte et stérile du béton, de la brique, de la pierre et de l'asphalte. Les pelouses de ville améliorent la qualité de l'environnement des citadins. En bordure des lacs, c'est une toute autre histoire. Les pelouses n'ajoutent rien, elles soustraient. En se substituant à la forêt, elles remplacent un milieu riche et diversifié par un milieu pauvre, quasi désertique.

## La tondeuse et moi

Par Claude Bélanger

Il y a quelques années lorsque j'ai acheté mon chalet, la banque en était le propriétaire. Ces gens-là ne font que l'entretien minimal. Le terrain était donc pratiquement abandonné.

Quelle tristesse !

Je me suis donc procuré une tondeuse et j'ai commencé à tondre le foin qui poussait emportant au passage une quantité non négligeable d'arbrisseaux qui poussaient entre les verges d'or et autres mauvaises herbes!

J'avais commencé par ouvrir un sentier d'une tondeuse de large sur la berge. J'avais donc une bande riveraine de 15 à 20 mètres qui protégeait le lac. J'étais un des rares riverains avec un bord de lac aussi négligé. L'ambition aidant, le sentier s'est élargi pour devenir une pelouse, la plus belle pelouse de mon terrain, d'un bon 25 mètres de largeur!

Toute cette tonte me prenait quatre heures par week-end à suivre ma fidèle tondeuse. De plus, j'ai remarqué que le bord de mon terrain semblait plus vaseux et j'ai constaté une recrudescence de plantes dans le lac. Mon terrain et cette dégradation n'étaient probablement pas directement liés, mais cela m'a tout de même fait réfléchir. J'ai effectué des recherches et j'ai appris l'importance de la bande riveraine.

Mon accès au lac est maintenant de 2 largeurs de tondeuse et j'ai réduit la surface de coupe de 50% sur le reste de mon terrain, et ce, depuis deux ans. J'ai plus de temps pour moi les week-ends et mon parterre se peuple de petits sapins, épinettes, érables, mélèzes et même un pin blanc qui fait maintenant 26 centimètres!

## Journée du Lac Caribou-22 Mai 2005

Par Louise Brault

Dimanche, le 22 mai 2005, environ 30 personnes ont assisté à la présentation de M. Richard Carignan, chercheur principal et professeur à l'Université de Montréal, directeur du Programme de recherches sur la capacité de support des lacs des Laurentides, spécialiste des milieux lacustres et forestiers, un des rares écologistes québécois, docteur en limnologie. Il a passé récemment à l'émission Découvertes de Radio-Canada, « La mort du lac Saint-Pierre ». Il y a peu d'années, on croyait que ce lac serait toujours bien et aujourd'hui, on s'aperçoit que ce lac se remplit, est menacé d'étouffement et que dans quelques années, il sera un marécage traversé par le fleuve Saint-Laurent. Tout ceci nous amène à la réflexion suivante : si nous ne nous occupons pas de notre lac, c'est ce qui nous attend.

Monsieur Carignan nous entretient de la situation de nos lacs. Mentionnons la présence parmi nous de Madame Hudon, conseillère de Montcalm.

Avec de plus en plus de développement dans les Laurentides, la protection et la conservation des lacs sont primordiales. La question est : est-ce que ce développement sur le littoral des lacs et le bassin versant a un impact sur l'intégrité des lacs et peut être nocif? Par exemple, le lac Rond à Sainte-Adèle est développé au maximum, le lac Morency à Saint-Hippolyte souffre du mal du complexe hôtelier. Heureusement, on retrouve certains lacs encore vierges comme le lac Violon à Saint-Hippolyte nous permettant d'avoir des points de comparaison et nous servant de témoins pour évaluer à quel point un lac peut être dégradé.

Financé par le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada, le ministère de l'Environnement du Québec et certaines municipalités, j'ai développé le projet Recherches sur la capacité de support des lacs des Laurentides, ayant pour objectifs :

- d'établir l'état actuel des budgets en phosphore et en azote des lacs des Laurentides;

- d'identifier les principales sources (naturelles et humaines) de phosphore et d'azote;
- de formuler des recommandations visant la gestion durable des lacs.

En bref, la capacité de support d'un lac, c'est : combien de chalets (maisons) peuvent tolérer un lac sans changer trop et sans effets indésirables pour la santé de l'écosystème du lac.

En fait, il y a plusieurs façons de tuer un lac, entre autres trop de phosphore et d'azote, les pluies acides dans certains secteurs du Québec, mais en y ajoutant trop de phosphore et d'azote, on s'assure de dégrader à plus ou moins long terme nos lacs. Remarquez que le phosphore et l'azote sont essentiels dans les lacs pour la vie, mais trop, c'est nocif.

L'étude sur les Laurentides porte sur 16 lacs et 118 ruisseaux (permanents ou intermittents) dont certains se retrouvent dans la région de Saint-Faustin-Lac-Carré, dont le lac de la Rouge, de la Blanche. Il y a toutes sortes de lacs, chacun de ces lacs et ruisseaux est étudié de façon très intensive. Ils sont tous échantillonnés tout au long des saisons, ceci pour établir des relations entre ce qui coule dans les ruisseaux et ce que l'on retrouve dans les lacs, relation entre les utilisateurs du terrain, nombres de chalets (maisons). Ce projet de trois ans portera ses fruits dans un an environ. Le ministère de l'Environnement attend les conclusions pour avoir une politique de gestion. La livraison des résultats débutera cet automne et se poursuivra l'an prochain. Nous devons identifier les sources de phosphore et d'azote pour les mesurer et savoir sur lesquelles nous pouvons intervenir et/ou lorsqu'il y a un problème dans le lac.

### **Principales mauvaises pratiques qui dégradent le plus les lacs et qui sont à bannir :**

- La fertilisation (phosphore, azote, potassium) des pelouses et jardins autour des lacs (maintenant interdite par plusieurs municipalités).
- Les chemins de chargeuses-niveleuses (garrett) pour la coupe forestière qui traversent les ruisseaux, sans ponceau, ce qui amène beaucoup d'érosion (terre qui se retrouve dans les lacs).
- Fossés routiers mal conçus et gérés qui génèrent beaucoup d'érosion.
- Chalets (maisons) en bordure des lacs avec pelouse fertilisée, belle plage de

sable crée artificiellement, empiérement du littoral du lac (muret). Les pelouses et le sable ne retiennent pas le phosphore et ne préviennent pas l'érosion créée par les vagues.

- Déboisement des rives : pas de barrières naturelles réduisant l'érosion sur le bord de l'eau.
- L'utilisation de détergents et de produits domestiques contenant des phosphates, y compris ceux utilisés pour laver les bateaux.

#### **Effets de ses mauvaises pratiques :**

Les effets sont parfois très faciles à voir, parfois très subtils à déceler.

- L'eau devient de la soupe aux pois.
- Les algues filamenteuses poussent dans le fond du lac, problème très fréquent associé souvent à des systèmes d'installations septiques, même s'ils sont conformes, à cause de leur utilisation massive en peu de temps (visite au chalet, complexe hôtelier).
- Croissance très importante de plantes aquatiques qui affectionnent certains types d'eau avec beaucoup de fertilisants. Notez que la myriophylle à épi n'est pas dans tous les lacs, mais on y retrouve d'autres plantes tout aussi nuisibles.
- Autre exemple qui arrive assez tôt dans l'évolution d'un lac: une couche gluante sur les roches et du gravier colmaté autour de celles-ci; ce sont des algues microscopiques qui vivent attachées aux roches; par contre, les vagues peuvent laver les roches de cette couche gluante, mais faites attention, les algues sont tout de même présentes;
- Les castors contribuent beaucoup et c'est un problème dans les Laurentides à certains endroits; particulièrement depuis trois décennies, leur population a augmenté beaucoup, ils construisent de plus en plus de barrages qui font mourir la végétation environnante et les ruisseaux qui en sortent sont chargés en phosphore et azote.

#### **Conclusion très générale pour les Laurentides :**

70 % des causes sont naturelles, et 30 % sont humaines, mais ces chiffres peuvent varier énormément d'un lac à l'autre.

- La qualité, la fertilisation et la transparence de l'eau.
- Les milieux humides entretenus par les castors.

- La topographie des bassins versants qui aura un effet sur la santé de l'eau qui arrive dans nos lacs.

#### **Parlons du Lac Caribou**

On voit que le lac Verdure s'écoule dans le lac Caribou. Un message important à passer aujourd'hui : il faut gérer tout ce qui capte l'eau et qui l'amène au lac, il faut gérer non seulement le littoral, mais aussi le bassin versant.

Ici, au Lac Caribou :

- le bassin versant est petit, ce qui devrait normalement favoriser une eau claire, mais on y voit beaucoup de construction;
- on constate une certaine affection pour les pelouses;
- dans le passé, il y a eu des pâturages et des coupes de bois sur le bassin versant;
- la coupe forestière excessive sur un bassin versant détériore grandement un lac, autant qu'une mauvaise gestion du littoral, la coupe ne devrait pas dépasser 15 à 20 % du bassin versant.

#### **Ce qu'on devrait viser, merveilles ou horreurs ?**

Une zone littorale enlevée, pelouse en santé, muret. Tout dépend de celui qui regarde. À long terme, en encourageant la renaturalisation des rives par la plantation d'arbres (les arbustes aident), en arrêtant de couper et de fertiliser la pelouse sur le littoral des lacs, des ruisseaux et fossés routiers, nous laissons la nature agir, elle s'occupera de vous aider et une bonne partie du problème sera réglé pour améliorer et conserver les milieux aquatiques en santé.

#### **Prescriptions pour un lac en santé :**

- Établir (plan municipal) un plan de gestion du lac et de son bassin versant
- Ne pas déboiser les rives et « artificialiser » les rives
- Voir à la conformité des installations septiques et à leur vidange annuelle
- Éviter les détergents contenant des phosphates
- Éviter les fertilisants et pesticides
- Tenir un Carnet de bord sur la santé du lac.

#### **Conclusion**

Nos lacs sont en difficulté. On observe une prolifération accélérée des plantes aquatiques et peu d'oxygène dans les couches d'eau froide. Si un lac se détériore,

c'est qu'il reçoit trop de nutriments. Il est alors impératif de limiter cet apport.

Trop de résidents essaient de reproduire ce qu'on voit à la ville, i.e. des pelouses bien vertes en utilisant des fertilisants et des pesticides, lesquels se retrouvent tôt ou tard dans le lac. Si vous aimez tant la ville pour l'importer à la campagne, restez donc en ville. La ville n'a pas été conçue pour la protection des lacs.

### **Question/réponses**

- Q-** Le compost, est-ce meilleur qu'un engrais dit chimique ?
- R-** Un atome de phosphore qu'il soit chimique, organique, macrobiotique, c'est la même chose, à différence près que les engrais chimiques sont très solubles lorsque vient une grosse pluie qui les amène directement au lac, alors que le compost se dégrade plus lentement, mais finit toujours au lac. Pour un lac de la taille du vôtre, 10 sacs d'engrais dits chimiques ou 15 sacs de compost utilisés de façon annuelle, c'est assez pour le détériorer « scrapper ».
- Q-** Que doit avoir l'air de la fonte des neiges qui descend au lac ?
- R-** Elle doit être claire
- Q-** Pourquoi la population des castors est-elle si élevée ?
- R-** Principalement, parce qu'il y a moins de trappeurs (la demande pour cette fourrure ayant beaucoup diminuée comparé aux années 30), lors des coupes forestières, les arbres matures sont remplacés par des trempes, des bouleaux dont raffolent les castors et la population de loup a diminué grandement (prédateur naturel du castor).
- Q-** Puisqu'il est difficile de savoir le taux de vieillissement d'un lac, est-ce que le carottage serait une solution pour connaître ce qu'il y avait avant l'arrivée des gens ?
- R-** On pourrait, mais le problème se retrouve dans le prix très excessif de cette méthode. Vaut mieux investir dans les correctifs.

## **Amélioration de la transparence de l'eau au lac Caribou**

**Par Denis Mayers**

Voilà une bonne nouvelle : durant l'été 2005, nous avons noté une amélioration significative de la transparence de l'eau par

rapport à l'année précédente. La transparence de l'eau a été mesurée au-dessus de la zone la plus profonde de chacune des deux parties du lac. Dans la partie Est (chemin Wilfrid) **une** mesure a été prise durant l'été 2004 et 6 mesures ont été prises à l'été 2005, alors que dans la partie Ouest (chemin Desjardins) **six** mesures ont été prises en 2004 et 6 mesures en 2005. Dans la partie Est du lac, la profondeur de transparence moyenne était de 3,42 en 2005 alors que pour la partie Ouest elle était de 3,8 mètres en 2004 et 4,3 mètres en 2005.

La mesure de la transparence nous permet d'évaluer l'état de santé de notre lac. Il est reconnu que la présence d'algues en suspension est l'une des principales causes de la réduction de la transparence de l'eau des lacs et en général les lacs oligotrophes (jeunes et peu enrichis) ont une transparence de plus de 4 mètres, les lacs mésotrophes entre 2 et 4 mètres et les lacs eutrophes ont une transparence inférieure à 2 mètres [1].

Bien qu'il soit hasardeux de tenter une explication à cette amélioration avec seulement deux étés de résultats et sans avoir évalué tous les paramètres qui affectent la croissance des algues (concentration de phosphore, température de l'eau, ensoleillement, agitation due au vent fort, etc.), il est possible que cette amélioration de la transparence est due à la réduction très marquée de l'utilisation des bateaux à moteur l'été dernier. Les bateaux à moteur par l'effet du mouvement de l'hélice et des vagues dans les zones peu profondes remettent en suspension le phosphore contenu dans les sédiments, il devient alors disponible à la croissance des algues.

Ces mesures de transparence prises à deux endroits sur le lac permettent de suivre l'évolution dans le temps d'un des indicateurs de la qualité du lac, mais elles sont insuffisantes pour porter un diagnostic sur l'état général du lac. Une étude plus complète réalisée à l'été 2005 sur le littoral par madame Louise St-Cyr, biologiste, fait état de problèmes d'eutrophisation et montre bien que des efforts doivent être entrepris pour limiter l'apport de sédiment et de phosphore provenant des rives et des affluents du lac.

[1] Référence : Info-lacs – Résultats de l'année 2003, Ministère de l'environnement



## L'Assemblée Générale du 26 juin 2005

Par Louise Brault

- Accueil des membres et renouvellement de l'adhésion pour l'année 2005-2006. Café, jus et brioches sont servis, compliments du marché Provigo de Sainte-Agathe.
- Trente-deux (32) membres et/ou leur représentant sont présents
- Présentation du rapport annuel des activités et du bilan financier 2004-2005.
- Présentation du Plan d'action et des prévisions budgétaires 2005-2006
- Poursuite de nos efforts pour la revégétalisation des rives du lac.

### **Informations concernant les Règlements et actions des municipalités en 2005-2006**

- La municipalité de Lac-Carré-Saint-Faustin adoptera un règlement sur la protection des rives, lacs et cours d'eau en matière d'environnement suite aux recommandations du CCE qui touchera le déboisement, les quais, les travaux sur les rives, les corrections aux bâtiments, la coupe de gazon près des lacs et des ruisseaux.
- Rappel est fait sur le règlement concernant les Nuisances qui s'applique dans les deux municipalités, pour les lumières, les chiens, le bruit, les feux et la musique.
- Amendement à nos règlements concernant la procédure de nomination des officiers du Conseil général de l'APELC.
- Sept membres du Conseil général sont sortants et Michel Vézina a démissionné tout récemment. Tous se représentent pour un nouveau mandat de deux ans et sont réélus. Aucune autre candidature.
- Le prix de reconnaissance 2004-2005 est décerné à Micheline Bazinet, Pierre Lussier et Richard Tees pour leur contribution et leur support à la cause de la protection de l'environnement du lac Caribou.
- Appel lancé pour recruter des membres intéressés à participer à divers comités: l'histoire du lac, comité de sélection prix reconnaissance, journal et activité sociale.
- 10e anniversaire du RAL (13 août) au CTEL.
- Alain Leroux accepte de créer un comité pour étudier la possibilité d'ensemencement du lac. Richard Tees collaborera avec Alain.



### **10 ans ça se fête !**

Le 13 août dernier au CTEL, on célébrait le dixième anniversaire du regroupement des

Associations de lacs. Plus de quarante participants du lac Caribou et cent-cinquante de tous les lacs ont pris part à la fête.

Dame nature a collaboré au succès de la journée. En après-midi, certains ont participé à la chasse au trésor, d'autres au tournoi de pêche, boycotté par les poissons, d'autres à la course de canot sur le lac Cordon. Ce fut suivi d'un vin d'honneur commandité par la municipalité et Sleeman dont le président du conseil d'administration au Québec est un de nos membres, Monsieur Pierre Des Marais II. Le souper chaud fut dégusté sous l'abri au son de la musique. Après le repas, lors du tirage de nombreux prix ont été gagnés parmi les participants du lac Caribou, dont, une paire de lunettes soleil Armani don de Mariette Dorval, un bon d'achat St-Hubert à Tremblant, deux bons d'achat de 50 \$ chez Canadian Tire à Ste-Agathe et des couteaux à steak du dépanneur Delisle. Le gros lot un quai flottant d'une valeur de 1,000 \$, commandite de Yves Audet BMR à Saint-Faustin, a été gagné par Catherine Mayers fille de Denis Mayers ( photo plus bas)

Merci aux nombreux commanditaires.



Puis, la danse a débuté pour favoriser la digestion. Dès l'arrivée de la noirceur, le feu de camp a rallié la majorité des participants, c'est Monsieur Gilles Trudel de notre lac avec son accordéon qui a parti le bal. Il a su donner le ton la participation enthousiasme de tous qui chantaient en cœur des airs de circonstance autour d'un feu de camp (voir photo à la fin du journal).

Chapeau monsieur Trudel ! Et merci, votre musique a contribué au succès de la soirée.

## **Projet d'ensemencement de truites au lac Caribou**

**Par Alain Leroux**

Responsable du comité d'ensemencement de l'APELC

Tel : (819) 326-5155

Courriel : alerou@alcor.concordia.ca



« Alain, viens-tu pêcher de la truite avec nous? On va faire une «passe» et on aimerait bien en capturer 2 ou 3 pour le souper! » C'est ce que mon oncle Fernand me demandait souvent au cours des étés 1976, 77, 78 et 79 alors que le lac recevait, annuellement, entre 1500 et 2500 truites arc-en-ciel et que la pêche était excellente. J'avais alors 7 ans!

Et oui, depuis aussi longtemps que l'année 1947, le lac Caribou a fait l'objet de plusieurs ensemencements de truites mouchetées, d'arc-en-ciel et même de grises à une reprise (1977). Certains ensemencements ont cependant obtenu plus de succès que d'autres. Observons ensemble les différents facteurs qui déterminent un bon succès de pêche suite à un ensemencement ainsi que les impacts environnementaux de l'introduction de poissons sur l'écologie et la santé du lac.

### Environnement du lac

Il y a plusieurs facteurs qui peuvent affecter la réintroduction de truites dans un lac. Parmi ceux-ci, la présence d'espèces compétitrices constitue un élément clé. Comme plusieurs d'entre vous le savez, notre lac regorge d'espèces de poissons nuisibles à la présence de truites. Lors de pêches expérimentales, le Ministère des ressources naturelles, de la faune et des parcs a recensé la présence des espèces compétitrices suivantes: méné à nageoires rouges, meunier noir, mulot à cornes, naseux des rapides, perchade et achigan à petite bouche. Ces espèces empêchent en partie ou en totalité la reproduction de la truite mouchetée, un poisson indigène du lac. En d'autres mots, ceci veut dire que des espèces qui ont été malheureusement introduites par les humains dans le lac Caribou ont dépouillé ce dernier des truites mouchetées qui y vivaient paisiblement avant leur arrivée. Que ce soit à cause

d'une compétition pour le même habitat ou de la prédation, le fait demeure le même : il serait très difficile, voire même impossible de réintroduire des truites mouchetées dans le lac aujourd'hui.

Un second facteur affectant le succès de réintroduction de truites est la qualité de l'eau de lac. Pour la survie des truites, le lac doit posséder une eau froide et bien oxygénée. Le lac Caribou n'est pas considéré comme un lac très profond (environ 13 mètres) et l'oxygène en quantité suffisante pour la survie des poissons y est présent de la surface de l'eau jusqu'à environ 6-7 mètres de profond. Ceci signifie que lorsque l'eau du lac se réchauffe au cours de l'été, les truites peuvent difficilement se réfugier en eau froide et profonde car l'oxygène n'y est pas présent en quantité suffisante.

En raison de la présence de nombreuses espèces compétitrices et de la qualité de l'eau de notre lac, il apparaît clairement que l'ensemencement de truites mouchetées ne permettrait pas d'obtenir des résultats satisfaisants par rapport à l'investissement monétaire encouru. Selon Mme Louise Nadon, biologiste et responsable des ensemencements pour la région des Laurentides au Ministère des ressources naturelles de la faune et des parcs, l'environnement du lac Caribou conviendrait plutôt beaucoup mieux à la truite arc-en-ciel.

La truite arc-en-ciel supporte des températures d'eau beaucoup plus chaude que la mouchetée (21°C vs 18°C). Lorsque la température de l'eau du lac se réchauffe au cours de l'été pour atteindre 21-22°C en surface, l'arc-en-ciel peut donc très bien nager dans ces eaux chaudes bien oxygénées et n'a pas à se réfugier dans les profondeurs dépourvues d'oxygène comme cherche à le faire la mouchetée. La truite arc-en-ciel s'accommode aussi très bien de la présence d'espèces compétitrices. La Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL) rapporte avoir capturé au lac Bromont, dans l'Estrie, une truite arc-en-ciel de 48 cm de longueur (un peu plus d'un kilo) dont l'estomac contenait 15 perchades d'une taille moyenne de 7.5 cm! Un autre avantage non négligeable pour les pêcheurs réside dans le fait que l'arc-en-ciel continue à être active et mordre à l'hameçon au cours des mois de juillet et août qui correspondent aux vacances des villégiateurs.

### **Impacts environnementaux de l'ensemencement sur l'écologie du lac :**

Il est clair que notre but à tous est de garder le lac en excellente santé et que ceci doit avoir préséance sur toutes les autres activités aussi ludiques soient-elles! C'est pourquoi il est important d'ensemencer un nombre adéquat de truites dans le but de respecter l'équilibre et la capacité de notre plan d'eau. Ce nombre est calculé en fonction de plusieurs facteurs : grandeur du lac, taille des poissons ensemencés, présence importante ou non d'espèces compétitrices. Selon les calculs de Mme Nadon qui a analysé l'environnement et l'écologie de notre lac, le lac Caribou peut accueillir et supporter annuellement au maximum, l'ensemencement de 1000 à 1500 truites arc-en-ciel adultes (longueur 10 à 12 pouces). Ces truites doivent être ensemencées au printemps dès le départ des glaces.

Selon la FAPEL, les pêcheurs peuvent s'attendre à capturer environ 50% des poissons au cours de la première année d'ensemencement. La FAPEL a d'ailleurs développé un plan de gestion de la pêche en fonction de lacs de villégiatureurs tel que le lac Caribou. Ce plan explique très bien les étapes pour mener à bien un programme d'ensemencement et suggère l'utilisation d'un cahier d'enregistrement volontaire par les pêcheurs pour faire le suivi de la population de poissons ensemencés. Ainsi, si les pêcheurs sont satisfaits du rendement de leur investissement, ils peuvent décider de cotiser à chaque année pour réintroduire de nouvelles truites pour remplacer celles qui ont été capturées durant l'été. Cette méthode, qui est connue sous le nom de « dépôt – retrait », est écologique car elle respecte la biomasse du lac et permet d'éviter une surabondance de poissons dans le lac. Cette méthode de dépôt – retrait est utilisée avec succès chez notre voisin, le Centre touristique et éducatif des Laurentides (CTEL).

En terminant, je crois qu'un programme d'ensemencement bien géré peut être profitable pour les villégiatureurs qui aiment taquiner la truite sans causer de tort à l'environnement de notre lac. Au cours des étés à venir, je souhaiterais pouvoir dire à mon tour à mes filles de 5 et 7 ans: « Chloé, Léa-Maude, venez-vous pêcher 2-3 truites avec moi pour le souper? »

### **Consultations des résidents**

Le comité d'ensemencement de l'APELC consultera les résidents du lac Caribou au cours des prochains mois afin de connaître leur intérêt face à ce projet. Bien que géré par le comité de l'APELC, la réalisation du projet d'ensemencement dépendra d'abord et avant tout de votre intérêt et de votre participation! Si vous désirez vous joindre au comité, n'hésitez pas à me contacter.

## **La Myriophylle**

### **Par Claude Bélanger**

Vous avez probablement remarqué les pancartes installées aux accès publics du lac qui parlent de myriophylle. La myriophylle est une plante envahissante extraordinairement agressive qui n'a malheureusement pas d'ennemis naturels au Québec. Par conséquent lorsqu'elle s'implante dans un lac québécois, elle prend la place des autres plantes et tapisse littéralement le lac d'une profondeur de 4 mètres jusqu'au bord rendant cette partie du lac inutilisable...

La myriophylle se reproduit par dépôt d'une partie de la plante dans un lac. Elle cale automatiquement au fond, prend racine et s'étend. De plus, elle est très résistante hors de l'eau et peut vivre jusqu'à 4 jours à l'extérieur de l'eau même si elle semble morte. Elle s'accroche facilement aux hélices de moteurs et aux remorques qui ont été en contact avec des zones infectées. Par conséquent, nous devons être très vigilants avec tout matériel qui a pu naviguer ou être en contact avec un autre plan d'eau.

La myriophylle a cependant un ennemi connu, un insecte qui suce la sève du myriophylle exclusivement et en limite la croissance. Au Lac Supérieur, par exemple, on vient d'ensemencer ces insectes au coût de 100,000\$ à 200,000\$. N'oubliez pas que les insectes contrôlent l'envahissement, mais n'éliminent pas la plante.

La vigilance des riverains est nettement plus efficace et moins coûteuse. Notez qu'en plus du lac Supérieur, les lacs **Carré**, **Ouimet**, **Mercier** et **Duhamel** sont aux prises avec cette peste dans notre région. Notre lac est malheureusement bien pourvu de phosphates et de sédiments, ce qui le rend très propice au développement de toutes les plantes aquatiques.

## Les membres de votre conseil général 2005-2006 sont :



- ◆ **Présidente:** Diane Lachaine
- ◆ **Vice-président:** Jean Trudel
- ◆ **Trésorier:** Benoît Leblanc
- ◆ **Secrétaire:** Louise Brault

### Les responsables des différents comités de travail, sont :

- ◆ **Le carnet de bord :** Louise Brault
- ◆ **Qualité de l'eau, eutrophisation du lac, les tributaires et installations septiques:** Denis Mayers et Claude Bélanger:
- ◆ **Site Internet:** Dominique Grenier [www.apelc.net](http://www.apelc.net)
- ◆ **Les rives et le littoral:** Diane Lachaine et Jean Trudel

## Le monde municipal

### Montcalm

Félicitations aux élus, au conseil municipal qui est en poste pour les quatre prochaines années. Nous travaillerons en étroite collaboration avec eux afin d'améliorer la santé de notre lac. Une bonne nouvelle la municipalité aura un conseiller responsable du dossier environnement, **bravo!** Suite au rapport de l'étude du littoral, nous aurons à travailler avec Montcalm au cours de l'année, les discussions à ce sujet sont entamées.

Pour les propriétaires de **Montcalm**: votre conseillère est madame Élane Hudon  
Elle habite au lac Earl. Son numéro de téléphone est le: (819) 326-5335  
Tel (sans frais) : (866) 888-2836 Par courriel : [mun.demontcalm@qc.aira.com](mailto:mun.demontcalm@qc.aira.com).

### Saint-Faustin-Lac Carré

Félicitations aussi aux élus, au conseil municipal qui est en poste pour les quatre prochaines années. Les discussions sont déjà commencées en fonction des recommandations du rapport de l'étude du littoral deviennent des actions dès maintenant et en 2006.

Pour les propriétaires de **Saint-Faustin- Lac-Carré**: votre conseillère municipale est depuis le mois de novembre, Madame Lorraine Longpré du lac Sauvage.  
Tel (sans frais): (819) 326-0407 Courriel : [dirgen@citenet.net](mailto:dirgen@citenet.net)  
Adresse Internet: <http://www.municipalite.stfaustin.qc.ca/>

## **Avant d'intervenir, informez-vous de vos obligations**

Si vous envisagez de faire des travaux sur les rives ou le littoral d'un lac ou d'un cours d'eau, il est important de vérifier auprès de votre municipalité quelles sont les dispositions des règlements d'urbanisme qui s'appliquent à votre propriété. D'autres lois ou règlements peuvent encadrer l'aménagement des plans d'eau et exiger d'autres autorisations, notamment la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, régie par la Société de la faune et des parcs du Québec. Assurez-vous d'avoir les autorisations nécessaires.

Directions régionales du ministère

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le Centre d'information du **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.**

Courriel : [info@menv.gouv.qc.ca](mailto:info@menv.gouv.qc.ca)

Internet : [www.menv.gouv.qc.ca](http://www.menv.gouv.qc.ca)

Téléphone : (418) 521-3830  
1 800 561-1616 (sans frais)

Télécopieur : (418) 646-5974

**Devenir membre pour contribuer aux efforts pour la protection de  
l'environnement du lac et avoir mon mot à dire**

Vous n'êtes pas encore membre ou vous avez oublié de payer votre cotisation 2005-2006, Il n'est jamais trop tard pour faire votre petite part, pour 25 \$ et un coup de fil, un courriel ou un détour de quelques minutes et le tour est joué. Tél : (819) 324-2304

Courriel : [diane.lachaine@sympatico.ca](mailto:diane.lachaine@sympatico.ca) ou [jtmv@sympatico.ca](mailto:jtmv@sympatico.ca) ou

passer chez un des membres du conseil général près de chez vous.

La cotisation annuelle des membres de l'Association est pour la période d'un an, elle est payable au printemps. La carte du RAL (Regroupement des associations de lacs) vous sera remise sous peu elle vous donne droit à des réductions sur présentation de la carte chez :

Audet BMR de Saint-Faustin –10%, il faut présenter la carte avant la facturation  
Levert Paysagiste de Lac-Carré –10% sur certains produits  
Club de Golf Des Ruisseaux sur la 117 à Saint-Faustin –10%  
Club de golf Mountain Acres –10%  
Motel Le Saint-Faustin, si vous avez des visiteurs qui veulent coucher dans les environs, une réduction de minimum 5% et 10% ou plus en basse saison.

**Les bonnes adresses à consulter :**

[www.apelc.net](http://www.apelc.net) association pour la protection de l'environnement du lac Caribou

[www.municipalite.stfaustin.qc.ca](http://www.municipalite.stfaustin.qc.ca)

[www.pepiniererustique.com/plantes-sous-bois](http://www.pepiniererustique.com/plantes-sous-bois)

[www.rappel.qc.ca](http://www.rappel.qc.ca) regroupement des associations

[www.menv.gouv.qc.ca](http://www.menv.gouv.qc.ca) ministère dév. Durable environnement et parcs

[www.ral-sflc.org](http://www.ral-sflc.org) regroupement des associations de lacs de Saint-Faustin-Lac-Carré

[www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/publications/depliant/parasites\\_anomalies\\_poisson](http://www.fapaq.gouv.qc.ca/fr/publications/depliant/parasites_anomalies_poisson)

[www.fapel.org](http://www.fapel.org) Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs

[www.crelaurentides.org](http://www.crelaurentides.org) Conseil régionale en environnement des Laurentides

[www.mrclaurentides.qc.ca](http://www.mrclaurentides.qc.ca) MRC des Laurentides.

## Nos membres 2005-2006

Elie Arshoun, Louis Barot et Marcelle Aveline, Michel Bazinet, Gilles Beauchamp et Patricia Pojé, Claude Bélanger et Catherine St-Jacques, Eric Bélanger et Lucie Savard, Pierre Benoît et Marguerite Pronovost, Claire et Émile Brault rep. Louise, Jean-Louis Chalifour, Jean-Pierre Charette et Claire Côté, Pierre Couillard et France Blanchette, Lucie Côté, Lynn Curtis et Terry Blamey, Sylvia Dekyndt, Guy Desjardins, Jocelyn Desjardins, Martine Desjardins, Paul Desjardins et Suzanne Cournoyer, Pierre Des Marais II et Ghislaine Lefrançois, Michel Dionne et Nancy Desjardins, Jean-Pierre Dumaine, Lucille et Laurette Dumas, Anne Durand, Rosaire Doré, Gregory P. et Diana Fazzari, Saverio Fazzari, André et Hélène Gaudette, Mario et Ginette Gauvin, Isabelle Germain, Francine Gervais et Daniel Gervais, André & Suzanne Gonville, Dominique Grenier et Louise Thiffault, Lise Gosselin et Pierre Auger, Louis Gosselin, Nicole Laberge et André Hallal, Diane Lachaine, Claude Lafrance, Jacques-Luc Lamoureux, Gisèle D. Laviolette, Sylvie Laviolette, Benoit Leblanc et Pascale Lanthier, Gaétan Leblanc et Sylvie Sigouin, Legault Armand, Jean Lemoine, Michel Lemoine, Harvey Levenson, Alain Leroux et Sophie Dubé, Denis Mayers et Nicole Legault, Gerry Mayers, Françoise McDonough Trudel, France Morin Lemoine, Michel Pilon et Diane Castonguay, François Pruneau et Sylvie Dandurand, Marc Quido, Nathalie Rico et Omar Cherkaoui, Daniel Robert et Diane Roy, Steve Schechter, Marc-André Soublière et Ginette Constantin, Richard Tees et Hélène Mineau, Gilles Toupin et Marie Quessy, André Trudel, Claude Trudel, Gilles Trudel, Jean Trudel et Margot Vaillancourt, Vézina Michel, Henry Winikoff, Caitlin Devli, Raymond Dandurand.

### Photo 10<sup>e</sup> anniversaire du RAL



*Meilleurs Vœux*

